

# PROCES – VERBAL

## COMMISSION PLENIERE REGIONALE DU STATUT DES EDUCATEURS

Réunion du : Lundi 2 Novembre 2020

A : 18h00 (Fin : 19h00)

Lieu : Visio

Présents : Messieurs, B.LEBRETON, B.GOUAZE, J.L' HOUR, P.RAMPILLON, J.AVRIL, J-P LE BRUN, M.HAYE, Y.HERVIAUX, M.BESNARD, P.RAZER

Assistent : Madame S. LECART - Monsieur S. VALENTIN

Excusés : Messieurs, C.COUE, Y.LE COCQ, R.POUDELET, M.BOUGER

La Président de la commission, Bernard LEBRETON, présente l'ordre du jour.

La commission a fait un rapide préambule sur la situation sanitaire et sur la suspension des championnats pour toutes les catégories.

### 1 – Courrier de la DTN :

Une demande de dérogation a été accordée pour la saison 2020/2021 par la DTN :

- U19F National En avant Guingamp : Une dérogation est accordée à Ysaline BOUILLY suite à son entrée en formation BEF

### 2 Dérogations

#### - R2 Seniors (District 35)

Le club de Guer demande une dérogation pour son éducateur Jérémy SOULAIN. La commission accorde la dérogation.

#### - R3 Seniors (District 56)

Le club GSC Moréac fait une demande de dérogation pour Timothée GUILLEMOT. La commission accorde la dérogation.

#### - U18 R2 (District 35)

L'OC Cesson demande une dérogation pour son entraîneur Mathias QUENETTE actuellement en formation BMF. La commission accorde la dérogation.



- **U17 R2 (District 35)**  
Le club de l'OC Cesson fait une demande de dérogation pour Mathieu LECHERBONNIER, entraîneur de son équipe U17 pour la saison 2020/2021. La commission accorde la dérogation.
- **U17 R2 (District 29)**  
L'Amicale Laïque de Coataudon demande une dérogation pour Gurvan DERRIEN. La commission accorde la dérogation.
- **U17 R2 (District 29)**  
Le FC Landerneau demande une dérogation pour Hugo QUEDEC. La commission accorde la dérogation.
- **U17 R2 (District 56)**  
L'US Montagnarde demande une dérogation pour son éducateur Florian JULE en charge de l'équipe U17 évoluant en R2. La commission accorde la dérogation.
- **U16 R2 (District 29)**  
Le club d'Ergue Gaberic Paotred Dispout fait une deuxième demande de dérogation pour Efflam LUCAS suite à sa participation au CFF3 fin Octobre. La commission accorde la dérogation.
- **U16 R2 (District 29)**  
Landerneau fait une demande de dérogation pour Yann AUTRET afin d'encadrer leur équipe U16. La commission accorde la dérogation.
- **U16 R2 (District 56)**  
Le club de l'US Montagnarde fait une demande de dérogation pour Théo FELIN. La commission accorde la dérogation.
- **U15 R2 (District 29)**  
Le club de Landerneau fait une dernière demande de dérogation pour Olivier LE GALL éducateur de leur équipe U15 évoluant en R2. La commission accorde la dérogation.
- **U15 R2 (District 22)**  
Le club du RC Ploumagoar fait une demande de dérogation pour Valentin SERANDOUR. La commission accorde la dérogation.

Toutes les notifications énoncées ci-dessus sont envoyées par mail aux clubs concernés le 3 Novembre 2020.



### 3 - Clubs en irrégularité

R1:

CLUB	EDUCATEUR	MOTIF
LAMBALLE FC	LASPALLES Nicolas	CONTRAT
AS VIGNOC HEDE GUIPEL	BAZIN Johann	CONTRAT
CS BEGARD	MONDON Christophe	CONTRAT

R3:

CLUB	EDUCATEUR	MOTIF
TREDREZ AS	BENOISTON Sébastien	DIPLOME

R1 Féminines :

CLUB	EDUCATEUR	MOTIF
ST MALO US 2	MENDES David	DIPLOME

U18 R2 :

D35	GJ DOL DE BAIE	GAUDIN Lucas
D56	PONTIVY STADE	LABBE Aurélien / SALOU Christian
D22	PAIMPOL STADE	LE FAOU Kévin / CARNEC Matthieu
D29	PLOUGASTEL FC	LE ROUX Robin

U17:

R1		
D56	PONTIVY	CHESNEL Edgard

R2		
D56	PLOERMEL FC	DUBOT Johann
D35	TINTENIAC ST DO	DUNEUF JARDIN Antoine
D56	AURAY FC	AOUCHICHE Christophe
D22	GJ TRIANGLE D'UZEL	URVOIX Erwan
D22	CS PLEDNAN	MORIN Kévin
D29	GJ BREST RIVE DROITE	LE BOS Cyrille
D56	QUEVEN Cerc	LANGARD Hugo



U16 R2 :

D35	CHATEAUGIRON US	BERRIVIN Jordan
D35	FOUGERES AGL DRAPEAU	GERARD David
D56	PLOERMEL FC	GANDIN Antoine
D35	TINTENIAC ST DO FC	LE ROUX Florian
D56	ELVEN FOOTBALL	HERTEAUX Guillaume
D22	PAIMPOL STADE	MORVAN Florian
D22	ST ALBAN FCP	PAPAZYAN Michael
D22	BEGARD FC	VALLON Pierre

U15:

<b>R1</b>		
D56	VANNES MENIMUR	NOZAHIC Kévin

<b>R2</b>		
D22	LANGUEUX US	AURAT Christophe
D35	LIFFRE US	HELEN Youri
D56	BAUD FC	CORRIGNAN Gurvan
D56	PONTIVY GS	LEVEQUE Vincent
D29	GJ HOERN PLOUENAN	BLOC'H Kristen
D29	LESNEVEN RC	LE BARS Arthur
D29	PLABENNEC ST	GALLIOU Sébastien
D29	PLOUZANE ACF	MENAGER GREFFIER Louis

Les clubs ont été contactés par la commission afin de se mettre à jour avec le Statut des Educateurs. Le service Educateur va contacter les éducateurs afin de les prévenir de leur irrégularité avec le Statut sur le diplôme ou sur l'information donnée sur footclub.



#### 4 – Divers

Le service communication de la Ligue de Bretagne a préparé un courriel à envoyer aux éducateurs des équipes seniors évoluant au niveau régional afin de leur rappeler les offres proposées par le partenaire « Vestiaires ». La commission valide ce courriel.



### Badges "Educateurs LBF" - Informations importantes -



La Ligue de Bretagne a décidé de rendre obligatoire le port d'une accréditation « Educateurs LBF » sur l'ensemble de ses championnats régionaux Séniors.

En partenariat avec le magazine Vestiaires, cette opération a pour objectif d'identifier l'entraîneur au bord du terrain mais également de lutter contre les « prêts de nom » (ceci facilitant le contrôle effectué par l'arbitre avant chaque rencontre).

Afin de rendre effective cette opération dès que possible, la Ligue de Bretagne a réalisé plusieurs envois postaux à l'attention des correspondants des clubs concernés.

Ainsi, à ce jour, l'ensemble des entraîneurs concernés doivent être en possession d'un badge nominatif devant être porté lors de cette saison 2020-2021.

!! Si tel n'était pas le cas, nous vous invitons à adresser une demande directement par mail à Madame Lecart ([slecart@footbretagne.fff.fr](mailto:slecart@footbretagne.fff.fr)).

Nous vous rappelons également que, dans le cadre de cette opération, une offre spéciale "Educateurs LBF" vous est dédiée. N'hésitez pas en profiter puisque celle-ci reste valable jusqu'au 31 décembre prochain.



La commission de Statut souhaitait également envoyer un message de soutien à tous les clubs et éducateurs. Elle reste à votre écoute pendant cette période difficile et espère vous revoir très vite sur les terrains.

La prochaine réunion de la commission est planifiée le lundi 14 décembre à 18H en visio.

Ordre du jour :

- ⇒ Etat des lieux de Clubs en infraction par niveau.
- ⇒ Dérogation accordée par niveau et par District.
- ⇒ Statistiques par District, par catégorie des Licences, des diplômes.
- ⇒ Etat des lieux des formations continues (recyclage).
- ⇒ Etude des dérogations.
- ⇒ Réflexion sur l'étude des diplômes en D1 des Districts sur les différentes catégories.
- ⇒ Divers

Bernard LEBRETON remercie l'assemblée et lui présente son soutien dans cette période difficile.

B. LEBRETON  
Président de la Commission

